



IDENTITÉ VISUELLE CORPORATIVE

**GUIDE DE  
NORMES GRAPHIQUES**

## L'IDENTITÉ VISUELLE

Le but est d'encadrer l'utilisation du logo de la Ville par tout utilisateur à la Ville ainsi que tous les organismes n'ayant aucun lien d'affaires avec la Ville. Ce protocole veut ainsi protéger et mettre en valeur l'image de la Ville et assurer que celle-ci soit représentée de façon professionnelle et consistante.

La Ville s'est dotée d'une image de marque claire et cohérente lors de son 150e anniversaire en 2008. Cette image permet aux citoyens de retrouver rapidement les programmes et services de leur Ville et de s'y reconnaître.

L'identité visuelle est le symbole visuel qui rappelle, par ses couleurs et sa forme, certaines caractéristiques de la Ville. Les deux couleurs du logo, le bleu et le vert, représentent l'eau et la terre. Les couleurs sont :

<p>- Vert - Pantone PMS 7491 CMYK : 35/0/85/35 RGB : 778E1E</p>	<p>- Bleu - Pantone PMS 540 CMYK : 100/49/0/70 RGB : 002B54</p>
---	---



La forme dynamique du « H » illustre une croissance et pointe vers l'avenir. Il représente aussi une route symbolisant le cheminement de la Ville. Les barres vertes, de chaque côté, représentent les provinces de l'Ontario et du Québec liées par le pont du Long Sault.

Le « H » symbolise également un édifice encadré par deux bandes vertes représentant une Ville grandissante entourée d'un milieu rural. Ces bandes représentent également le support que la Ville veut offrir à ses citoyens et citoyennes.

Le « H », à lui seul, représente toutes les routes menant à Hawkesbury.



## SIGNATURE OFFICIELLE

Cette version du logo est celle qui doit être privilégiée.



### Espace de protection

Il faut toujours respecter un espace de protection qui permet d'isoler l'identification visuelle de tout autre élément typographique, graphique ou visuel. Le logo doit toujours être entouré d'un espace égal à la hauteur du « H » de Hawkesbury. Cette règle doit s'appliquer en toutes circonstances, à toutes les versions, peu importe le genre d'utilisation, le support ou le format.



### Taille minimale

Afin que le logo reste visible, il convient de ne pas en réduire les dimensions sous le minimum prescrit, soit 1 pouce (2,54 centimètres) de large.



1 pouce

### Positionnement

Toujours positionné au bas à droite en respectant l'espace de protection.



## VERSIONS

Couleurs avec ombre

Couleurs sans ombre



Blanc sur fond coloré (peu importe la couleur)



## ÉLÉMENTS GRAPHIQUES

L'élément graphique du logo officiel de la ville de Hawkesbury est le « H » stylisé.

Seule la version du « H » stylisé présentée ci-dessous peut être utilisée.

Son utilisation est tout de même restrictive. Le « H » stylisé doit s'utiliser seulement dans les couleurs du logo présentées ci-dessous, ou blanc, peu importe la couleur du fond.



## ÉLÉMENTS GRAPHIQUES

Le « H » stylisé peut également contenir une photo représentative du message désiré.



## UTILISATIONS INCORRECTES DU LOGO



Ne pas ajouter d'effets sous le logo.



Ne pas modifier les couleurs du logo.



Ne pas déformer le logo.



Ne pas modifier le logo.



Ne pas mettre le logo en angle.



Le logo ne doit pas être illisible..